PLAN DE MASSE

modèle vierge à compléter — pièce DPC2 (déclaration préalable) ou PCMI2 (permis de construire)

plan-de-masse.fr — réutilisation libre

1 carreau = 1 cm = 2 m au 1/200 (5 m au 1/500). Écrivez chaque cote en mètres, au décimètre (ex. 3,20 m). Nord en haut, ou flèche du nord dans la case.

LÉGENDE

- Limite de la parcelle (contour épais)
- Bâti existant conservé
- Projet (construction, piscine, clôture…)
- Distance à la limite (cote en mètres)
- Réseaux / raccordements, accès

LES 3 FAMILLES DE COTES À ÉCRIRE

1. Dimensions du projet au sol : longueur × largeur, entre traits de cote.
2. Distances aux limites séparatives et aux constructions existantes.
3. Hauteur, écrite en étiquette sur le projet : « h = … m » (faîtage et égout).

Ajoutez : la voie d'accès, les réseaux, et les mêmes chiffres sur la coupe (DPC3).

ÉCHELLE GRAPHIQUE

0 — 10 m

Échelle 1/200

Au 1/500, la même barre vaut 0 – 12,5 – 25 m.

PROPRIÉTAIRE	ADRESSE DU TERRAIN	PARCELLE	DOCUMENT	PIÈCE	FORMAT	ÉCHELLE	DATE	N
……	……	Section …… n° …… — …… (……)	**PLAN DE MASSE**	**DPC2**	A4	**1/……**	…… / …… / ……	